



Marcoussis, le 24 mars 2016

AVIS HEBDOMADAIRE n°1008

**GRATUITE DES LICENCES
CATEGORIES « ECOLES DE RUGBY », U16 ET FEMININES U18**

Lors de sa réunion du 18 mars 2016, le Comité Directeur de la FFR a décidé qu'à compter du vendredi 1^{er} avril 2016 et jusqu'à la fin de la saison en cours, les licences pour les catégories "Ecoles de Rugby" (De U6 à U14), la catégorie féminine U15, la catégorie U16 et la catégorie féminine U18 seront délivrées gratuitement.

Le Secrétaire Général

Alain DOUCET

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur
Messieurs les Présidents des Comités Territoriaux
Mesdames, Messieurs les Présidents(es) des Comités Départementaux
Mesdames, Messieurs les Présidents(es) des Clubs affiliés à la FFR
Ligue Nationale de Rugby
Personnel de la FFR